

**Le mardi 16 mai 2023
à 18 h 30 à l'école des Sommets**

PROVINCE DE QUÉBEC
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

04

Séance du Conseil d'établissement de l'école des Sommets de Saint-Sébastien, tenue le 16^e jour du mois de mai 2023, à 18 h 30 à l'école des Sommets située au 287, rue de la Fabrique à Saint-Sébastien.

Sont présents :

Membres – Parents

Karol-Ann Morin
Véronique Gosselin
Myriam Barrette-Brisson
Audrey Perreault
Mylène Nadeau

Membres – Personnel

Chantal Boutin
Isabelle Bernier
Annie Michaud
Nathalie Quirion
Maryse Bélanger

Représentante de la communauté : Claudia Bolduc (présente en ligne)

La directrice : Stéphanie Leclerc

Est absente:

Madame Misty-Lee Grondin, membre parent

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.ET 22-043

Il est proposé par Véronique Gosselin et appuyée par Nathalie Quirion d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 mars 2023

C.ET 22-044

Il est proposé par Isabelle Bernier et appuyée par Maryse Bélanger d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 mars 2023 tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. Suivi au dernier procès-verbal

4.5. L'activité de Disco en patin a permis un profit de 808,80\$.

4.8 Atelier pour parents : il y a eu une belle participation des parents et des membres du personnel. Ce fut une réussite.

4.11.5 Changement de secrétaire : Mme Suzanne Stewart est venue en renfort en attendant de trouver quelqu'un pour donner suite au départ de Heuréka Fillion. Une offre d'emploi est également en cours afin de trouver des personnes prêtes à venir remplacer les surveillantes du dîner ou le personnel du service de garde (pour la banque de remplacement).

5. Rapport budgétaire du conseil d'établissement (adoption)

C.ET 22-045

Le montant transféré du compte de Levée de Fonds devait être de 3146 \$ au lieu de 6821 \$

Le budget 27-170 peut être utilisé à la discrétion de l'enseignant de musique (achat de matériel, invité spécial, activités, etc.)

Un montant de 808,80\$ du budget 27-900 doit être transféré vers le budget 27-180.

Il est proposé par Audrey Perreault et appuyée par Karol-Ann Morin d'approuver le rapport budgétaire présenté en y apportant les modifications ci-haut mentionnées.

Annexe CET 84-2022-2023-026

6. Suivi_ Défi des Sommets

Le comité organisateur a besoin de connaître les montants d'argent amassés présentement afin de bien prévoir l'activité et de connaître les montants nécessaires au bon fonctionnement.

Le 27 mai, il y aura une activité dans la municipalité. Une table sera dédiée pour les inscriptions au Défi des Sommets.

Présentement, il y a peu d'inscriptions auprès des catégories adultes. Il y a plusieurs activités régionales cette journée-là, ce qui pourrait expliquer une baisse d'achalandage.

Il y aura une entrevue à la télé communautaire où Mylène Nadeau et Éric Beaudoin seront interviewés afin de promouvoir le Défi des Sommets.

Les donateurs désirent connaître les montants d'argent dont on a besoin et les projets de la réfection de la cour.

7. Effectifs scolaires 23-24

Il y aura un groupe de maternelle 4 ans et 5 ans jumelé en plus d'une classe de maternelle 5 ans. Nous comptons actuellement 93 élèves inscrits pour 23-24 dont 23 au préscolaire.

8. Liste de matériel scolaire pour la rentrée 23-24

Maternelle : le budget « Aide aux parents » servira à payer une « trousse de départ » pour le matériel scolaire (colles liquides, bâtons de colle, duo-tang, crayons, ...)

Pour les listes de matériel de la 2^e à la 6^e années, il y a eu la suggestion d'ajouter pour les nouveaux élèves le matériel nécessaire pour les cours d'anglais et de musique (voir la liste de 1^{ère} année pour le matériel à acheter).

9. Choix des cahiers d'activités et factures aux parents 23-24

Les groupes de maternelle n'utilisent pas de matériel.

10. Code de vie 2023-24

C.ET 22-046

Il est proposé par : Myriam Barette-Brisson et appuyée par Mylène Nadeau d'adopter le code de vie 2023-2024 tel que présenté.

Les membres parents demandent que ce soit le membre du personnel qui intervient lors de la situation qui remplisse le billet d'information et qui l'envoie à la maison afin de donner les bons détails de l'événement.

Annexe CET 84-2022-2023-027

ADOPTÉE à l'unanimité

11. Guide des parents du service de garde

C.ET 22-047

Il est proposé par Chantal Boutin et appuyée par Annie Michaud d'adopter le guide des parents du service de garde pour 2023-2024.

Stéphanie Leclerc a fait quelques modifications au Guide des parents du service de garde. Celui-ci a été envoyée à Stéphanie Robert (responsable du service de garde) et à Annie Michaud (pour l'ajouter au nouveau site Internet de l'école).

Nathalie demande de fermer le service de garde tous les vendredis à 17h00 au lieu de 17h30 pour l'année scolaire 2023-2024 puisqu'il reste rarement des enfants après cette heure.

Annexe CET 84-2022-2023-028

ADOPTÉE à l'unanimité

12. Voyages et activités de fin d'année

Pas de changement.

13. Informations et correspondance :

11.1 Présidente

La présidente n'a rien de nouveau à mentionner.

11.2 Déléguée au comité de parents

Il y aura le Club explo pour les étudiants de 6^e année. Les informations ont été envoyées dans les écoles. Deux élèves de 6^e année par école peuvent participer à ce camp.

Les réunions sont interminables! Mme Véronique Gosselin a dû quitter à 20h00 alors que la réunion en était seulement au 1/3 des points abordés.

Il y a une Conseillère Pédagogique qui sera présente pour aider les enfants et les familles dans le besoin à bien s'intégrer dans le milieu scolaire.

11.3 Enseignantes

Les activités suivantes ont eu lieu :

- Jeux de Pâques
- Concours des portes de Pâques
- Le Club de course est débuté
- Duathlon
- Parcours dans l'école
- PM passion du 17 mai sous le thème « tour du monde »

Les Midis sports prof-élèves sont maintenant terminés pour cette année.

11.4 Service de garde

- Sortie à St-Romain le 2 juin : Sortie à la Ferme du Pêché mignon de St-Romain.
- Les inscriptions ont lieu en ce moment (du 15 mai au 2 juin).
- Une demande pour remplacer le petit micro-ondes est faite par Nathalie. Il ne chauffe pas suffisamment les repas et les enfants ne veulent pas manger leur repas froid. Ce sont certains grands de 5^e-6^e années qui s'occupent de faire chauffer leurs repas, mais certains démontrent une impatience envers les petits qui demandent à faire réchauffer leur repas. Ceux-ci ne veulent donc plus demander de le faire chauffer une nouvelle fois. Stéphanie rencontrera les élèves concernés.

- Nathalie demande à avoir 2 tables à pique-nique pour que les enfants du service de garde puissent prendre leur collation à l'extérieur. Claudia fera la demande auprès de la municipalité à savoir s'ils pourraient prêter 2 ou 4 tables à pique-nique à l'école.
- Nathalie demande à avoir de nouveaux camion Tonka pour le carré de sable. Actuellement, il n'en reste qu'un seul. Un message sera réalisé sur le facebook de l'école.
- Il faudrait acheter 2 nouveaux cadenas pour les coffres de jouets de sable.
- Nathalie demande la permission d'utiliser le sirop d'érable qui se trouve dans le frigo du service de garde. La permission est accordée.

- Dates pour les prochaines pédagogiques pour 23-24
 - Vendredi 1^{er} septembre : Les récoltes
 - Vendredi 22 septembre : Activité mosaïque de verre (Éklat vitrail)
 - Lundi 16 octobre : Spécial chauve-souris (Ministère des Forêts et de la Faune)

C.ET 22-048

Il est proposé par Véronique Gosselin et appuyée par Audrey Perreault d'approuver les activités planifiées pour les prochaines journées pédagogique.

ADOPTÉE à l'unanimité

11.5 Direction

11.5.1 Visite du ministre

La visite s'est bien déroulée. Le Ministre s'est surtout intéressé aux classes du préscolaire. Stéphanie a mis l'emphase sur les besoins d'agrandissement de l'école. Le Ministre a pris le temps de rencontrer les membres du personnel afin de connaître leur réalité et d'entendre ce qui est plus difficile dans les écoles présentement.

11.5.2 Suivi pour atelier de parents

Atelier pour parents. Il y a eu une belle participation des parents et des membres du personnel le 24 avril dernier. L'atelier a été présenté par Mathieu Allard et Andréa Benjamin.

11.5.3 Concert de musique

Le prochain concert de musique sera le 15 juin en après-midi.

11.5.4 Collation /noix

Les parents sont d'accord avec l'ouverture aux collations de noix. La mesure pourra être révoquée si un nouvel élève allergique aux noix fréquente l'école.

14. Autres objets d'étude :

14.1 Club Judo : Le Club de Judo voudrait encore bénéficier des kimonos pour la saison prochaine. Stéphanie s'occupera de communiquer avec le responsable du Club de Judo.

14.2 Activité de financement : La vente de produits de la Boulangerie Veilleux pourrait se faire plus tôt l'année prochaine. Karol-Ann propose une vente de billets pour un tirage de produits alors que Chantal propose un concert de Noël payant qui se déroulerait à l'église.

14.3 Vélos d'équilibre pour les petits : 1000\$ accordé par la municipalité pour procéder à l'achat de vélos d'équilibre.

15. Période de questions du public

Pas de publique présent.

16. Date et heure de la prochaine séance le 7 juin 2023

C.ET 22-049

Il est proposé par Maryse Bélanger et appuyée par Myriam Barrette-Brisson que la rencontre du 7 juin 2023 (la dernière de l'année) se tienne à la Source Argentée.

ADOPTÉE à l'unanimité

17. Levée de la séance

C.ET 22-050

Il est proposé par Chantal Boutin et appuyée par Mylène Nadeau que la séance soit levée à 20h27.

ADOPTÉE à l'unanimité

Karol-Ann Morin, présidente

Stéphanie Leclerc, directrice

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »
(Article 64, LIP)